



Luxembourg, le 18 décembre 2025

Le Ministre de la Culture,

Vu l'attribution des Lëtzebuerger Bünepräisser en 2027, en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise des Arts de la Scène (Theater Federatioun), il convient de constituer un jury en vue de désigner les lauréats dans les différentes catégories.

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. Sont nommés membres du jury des Lëtzebuerger Bünepräisser 2027 :

- Monsieur Marc Baum, acteur, metteur en scène et membre du collectif *Independent Little Lies*
- Monsieur Nicolas Calmes, poète et journaliste culturel *Radio ARA*
- Monsieur Olivier Garofalo, auteur, dramaturge et metteur en scène
- Madame Danielle Jung, directrice de production *Théâtre National du Luxembourg*
- Madame Christiane Kremer, autrice, éditrice et journaliste culturelle
- Monsieur Lol Margue, metteur en scène et membre du *Théâtre du Centaure*
- Madame Marie-Laure Neiseler, professeure de danse classique, directrice artistique *Junior Company CND Luxembourg* et présidente *Confédération nationale de danse Luxembourg*

Art. 2. Une copie du présent arrêté est expédiée à chacun des membres du jury pour lui servir de titre. Copie en est transmise pour information à la Cour des comptes.

Eric Thill  
Ministre de la Culture